

Validez les acquis professionnels grâce au CQPI “Agent(e) Logistique”

→ Pourquoi un Certificat de Qualification Professionnelle Inter-branches ?

- Le CQPI est élaboré par au moins deux branches professionnelles, dès lors qu’elles estiment que la qualification concernée recouvre des activités professionnelles identiques ou proches, et que les capacités ou compétences constituent un ensemble commun. L’intérêt du CQPI est de **valider des compétences professionnelles** mises en œuvre dans l’entreprise, débouchant sur l’obtention d’une **certification ayant la même valeur**, quelle que soit la branche.

Le CQPI “Agent(e) Logistique” est reconnu par les branches suivantes :

- Métallurgie	- Ameublement	- Industries de fabrication mécanique du verre
- Textile	- Papier & Carton	- Grands magasins et magasins populaires
- Habillement	- PRISME	- Commerce à distance
- Médicament	- Eaux embouteillées, boissons rafraîchissantes sans alcool et bière	- Commerce et distribution à prédominance alimentaire
- Chaussure	- Restauration collective	
- Tannerie Mégisserie	- Chimie	
- Alimentaire		

→ A qui s’adresse le CQPI “Agent(e) Logistique” ?

Salarié(e)s visé(e)s :	- Agent(e) de magasinage	- Magasinier(ère)
	- Agent(e) d’entreposage et de messagerie	- Opérateur(rice) logistique en entrepôt
	- Employé(e) de “picking”	- Préparateur(rice) de commandes
	- Etiqueteur(se) - pointeur(se)	

Le CQPI “Agent(e) Logistique” s’adresse aux salarié(e)s amené(e)s, dans le cadre de leurs activités professionnelles, à assurer la réception, le stockage et les sorties de matières premières, produits semi-finis et finis, et intervenant à ce titre dans les domaines suivants :

CQPI

- Réception, expédition,
- Chargement , déchargement,
- Stockage, entreposage, sorties de stock,
- Groupage, dégroupage,
- Préparation de commandes,
- Réalisation d’inventaires,
- Suivi et mise à jour des stocks.

→ Une reconnaissance de quels acquis professionnels ?

L’agent(e) logistique doit être capable de :

- Vérifier les documents de livraison avant déchargement ou d’expédition avant chargement,
- Réceptionner les produits ou articles,
- Déplacer les produits conformément aux instructions de mouvements à opérer,
- Ranger les produits, cartons ou palettes dans l’aire de stockage dédiée et assurer la mise en stock,
- Manipuler les palettes et conditionnements pour les dégroupier ou les grouper,
- Prélever un produit selon les instructions,
- Contrôler la conformité des références, l’aspect et la quantité produit en respectant les modes opératoires,
- Préparer et conditionner les produits ou commandes,
- Enregistrer les mouvements de stocks en assurant la traçabilité selon les instructions et procédures,
- Consulter les mouvements de stocks dans le système informatisé,
- Effectuer un inventaire sur instructions et selon les procédures.



→ Comment l'obtenir ?

Le CQPI "Agent(e) Logistique" est accessible via la démarche des [Parcours Modulaires Qualifiants](#).

Le PMQ est une démarche d'évaluation des acquis professionnels qui est mise en œuvre en partenariat avec l'entreprise :



- Après la candidature, le salarié est **positionné en 4 temps** (1. Livret d'activité - 2. Questionnaire technique - 3. Observation en situation de travail - 4. Entretien technique final) par deux personnes : **un expert métier habilité** par la branche et un **référént évaluateur** de l'entreprise. Ce positionnement permet de déterminer ses compétences.

- Le bilan de l'**évaluation** établit alors les compétences acquises ou à acquérir et les éventuels besoins en formation.

- L'attribution de la certification par la branche se fait après validation des compétences acquises en totalité.

Elle peut être **partielle ou totale**. Si elle est partielle, la branche peut délivrer une attestation partielle de compétences, permettant au candidat de valider par la suite les compétences manquantes.

→ Quelles démarches pour mettre en œuvre le CQPI ?

Contactez votre antenne pour plus de renseignements sur [la mise en œuvre du CQPI](#), notamment :

- pour connaître la liste des [organismes de formation habilités](#) et des experts évaluateurs,
- pour obtenir le [référentiel professionnel](#) que précise le périmètre visé,
- pour en savoir plus sur [le financement du projet](#) (à noter : les parcours certifiants sont fortement soutenus).



Le CQPI Agent(e) Logistique est enregistré au RNCP (Publication au JO du 30 janvier 2014)

[Vous souhaitez un conseil personnalisé, contactez votre antenne territoriale.](#)

Retrouvez les coordonnées de toutes les antennes
sur le site Internet www.opcalia.com